

# Les Echos de Saint-Georges

Janvier 2026

## SOMMAIRE

Page 1 : Le mot du maire  
Page 2 : Le Conseil Municipal des Jeunes  
Page 3 : Bonne retraite, Nadine !  
    Bienvenue à Graziella !  
Page 4-5 : Les travaux réalisés en 2025

Page 6 : La parole aux écoliers  
Page 7-12 : La parole aux associations  
Page 13 : Elections municipales 2026  
Page 14 : Redevance déchets – Tarifs 2026  
Page 15-16 : Infos pratiques  
Page 16 : Etat civil

## LE MOT DU MAIRE

Ce début d'année 2026 marque la fin du mandat municipal qui a débuté en 2020. Démarré dans un contexte de crise sanitaire, il se termine dans un contexte de crise économique qui oblige les élus à beaucoup de retenue et de prudence.

Cependant, au cours de ces 6 années, les projets ont été nombreux et variés. Au fil du temps, vous avez pu en prendre connaissance, dans les différents « *Echos de Saint-Georges* ».

Ce bulletin vous a permis également d'apprécier le dynamisme du tissu associatif communal et la vitalité de notre école et du Conseil Municipal des Jeunes.

Je profite donc de ce dernier numéro pour remercier, au nom de toute mon équipe, tous les bénévoles qui oeuvrent quotidiennement pour que vive notre village.

Par ailleurs, je remercie très sincèrement l'ensemble des élus pour tout le travail effectué pendant ce mandat.

Le Conseil Municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le **dimanche 12 janvier 2026 à 11h** à la salle des fêtes Charles Combelles **pour la traditionnelle cérémonie des vœux**.

**A cette occasion, nous fêterons officiellement le départ à la retraite de notre secrétaire de mairie depuis 21 ans, Nadine Camboulives.** Nous espérons que vous serez nombreux à ses côtés ce jour-là.

Belle et heureuse année 2026 !

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à toutes et tous.

Marie-Hélène Belleau



# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le premier semestre de l'année 2025 a été bien rempli avec le projet de la fresque sur le mur de la cour de l'école.

Ce projet est parti d'une idée des enfants d'embellir le mur extérieur de la cour car il était, selon eux, pas très propre, et c'était bien vrai... Après des discussions animées, un projet de fresque est apparu. Mais quel thème choisir ... ??? le sport ? la nature ? le rugby ?

Finalement, un lien avec l'histoire du village a séduit la majorité et la légende de Saint-Georges et le Dragon, rappelée par Abel, a été choisie comme thème de départ.

Le travail des élus adultes a consisté ensuite à trouver un intervenant et finalement c'est la peintre muraliste Zélie Jarasson qui a été retenue.



Aujourd'hui, ils sont très fiers du résultat et ils méritent des félicitations car aucun d'entre eux ne s'est découragé en chemin. Par ailleurs, grâce à ce projet, ils ont été des jeunes citoyens actifs en contribuant à l'embellissement du village.



Pour les fêtes de fin d'année, le groupe s'est attelé à confectionner des décos de Noël destinées aux personnes de la commune âgées de plus de 80 ans mais aussi à la décoration du sapin qui se trouve dans le hall de la mairie.



Pendant plusieurs semaines, Zélie a réalisé la fresque, en partie avec les enfants du CMJ, qui se sont transformés à tour de rôle en artistes débutants mais appliqués et à l'écoute des conseils donnés par Zélie. Ils y ont tous consacré plusieurs jours de leurs vacances de printemps. Bravo !



Coût des travaux mur + fresque : 7034 €

Le mandat d'Énola, Maël, Abel, Adam, Samuel et Nathan prendra fin en mars 2026 en même temps que celui du conseil municipal adulte. Merci à tous pour tous ces moments d'échanges et bravo pour ces belles réalisations depuis septembre 2024.

## BONNE RETRAITE A NADINE !

Nadine Camboulives a été scolarisée à l'école de Lafrançaise puis au collège et au lycée de Moissac. Elle a ensuite obtenu un CAP de comptabilité à Montauban.

Dès 1981, elle a travaillé en tant que secrétaire commerciale dans une station fruitière et a exercé ce métier qui exigeait beaucoup de dynamisme pendant plusieurs années.

C'est après son arrivée dans le Lot-et-Garonne en 1996, alors qu'elle s'occupait de ses 2 jeunes enfants, qu'elle a pris des cours par correspondance pour passer un examen permettant de travailler dans des petites communes, examen qu'elle a obtenu en 2002.

C'est alors le maire de l'époque, M. Michel Larroque, qui lui a permis de démarrer à Saint-Georges une carrière de plus de 20 ans en tant que secrétaire de mairie en l'embauchant en décembre 2004.

Nadine a commencé sa carrière en tant qu'adjoint administratif et l'a terminée le 31 décembre 2025 en tant que secrétaire générale de mairie au grade de rédacteur.

Elle a vu défiler bon nombre d'élus tout au long de ces années et a su s'adapter aux différentes personnalités et aux façons de travailler de chacun sans aucune difficulté.

Elle a réussi également à développer des compétences dans tous les domaines, comme cela est nécessaire dans une petite commune comme la nôtre, mais aussi à instaurer des relations de confiance, non seulement avec les élus mais également avec les administrés. Elle a toujours été appréciée pour sa gentillesse, sa bienveillance, son humour, sa disponibilité et bien sûr son efficacité et son souci permanent de satisfaire au mieux les administrés que ce soit côté mairie ou côté Agence Postale, qu'elle a tenue pendant de nombreuses années également.

De fin 2024 à fin 2025, elle a transmis à Graziella Guidi toutes les ficelles du métier avec beaucoup de patience et de pédagogie et aussi, bien sûr, avec beaucoup de professionnalisme.

Bravo Nadine pour cette belle carrière et merci pour tout. Tous les élus et les agents de la commune de Saint-Georges garderont un excellent souvenir de ces 21 années passées à vos côtés.

Belle et longue retraite auprès de vos proches et de vos amis. Profitez-en bien !

## BIENVENUE A GRAZIELLA !

Après avoir fait le choix d'une reconversion professionnelle, Graziella Guidi a suivi une formation de Secrétaire Générale de Mairie proposée par le Centre de Gestion du Lot-et-Garonne. Cette formation devant être réalisée en alternance, Graziella a donc commencé à travailler avec Nadine Camboulives dès septembre 2024 à raison de 2 jours par semaine en moyenne. Puis elle a été embauchée par le CDG en janvier 2025 en tant que contractuelle à raison de 20 h par semaine et mise à la disposition de la mairie jusqu'à début juillet. La mairie l'a ensuite embauchée et a augmenté progressivement son temps de travail pour arriver à un temps plein fin 2025. Aujourd'hui, elle est secrétaire générale de mairie, au grade de rédacteur et vous accueille également à l'Agence Postale Communale tous les matins.

Nous souhaitons à Graziella une belle carrière dans la Fonction Publique Territoriale et qu'elle s'épanouisse pleinement à la mairie de Saint-Georges.



# LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Voici, comme tous les ans , un résumé de l'ensemble des travaux effectués tout au long de l'année passée.

- **Les travaux effectués par la communauté des communes :**

Deux zones ont été goudronnées le tout pour 2800 mètres linéaires :

- de Ruffeau jusqu'à la Route Basse
- une partie de la route de Mérial

Plusieurs fossés ont été curés : Route des Ondes et Route de Palet + Route de Terrefort (côté St Georges)

- **Les travaux effectués suite aux décisions des élus :**

Le gros chantier de cette année a été **la réfection de la toiture de l'école**. Il s'est déroulé pendant les vacances courant juillet et a consisté à remplacer les tuiles, abattre les anciennes cheminées qui n'avaient plus d'utilité, remplacer les liteaux, remplacer quelques chevrons endommagés, poser un film sous toiture, remplacer toutes les gouttières et les descentes d'eau pluviale qui le nécessitaient et refaire l'étanchéité de tous les solins .



Le chantier s'est déroulé comme prévu avec une météo favorable et sans incident ni retard.

Coût des travaux : 68765 €



Nous avons par ailleurs fait des **travaux dans le local de l'ancien vestiaire du club de handball** , local qui était utilisé pour entreposer du matériel du comité des fêtes et de la mairie, afin de le transformer en **atelier municipal**. Nous avons remplacé la porte existante et créé une ouverture pour poser une porte de garage.

Le local est maintenant aménagé en une partie garage qui peut abriter notre véhicule communal , tout le petit matériel destiné à l'entretien des espaces verts, et une partie atelier où l'agent municipal dispose du matériel nécessaire pour effectuer ses tâches habituelles .

Coût des travaux : 9436 €

- Autres investissements prévus au budget :

- 10 **volets alu** pour la mairie (7844 €)
- une **VMC** dans la cave de l'école (3149 €)
- 10 **illuminations de Noël et un Père Noël rétroréfléchissant** (3189 €)

Nous avons aussi décidé de rénover **la buvette du Petit Bois** , après en avoir discuté avec l'ensemble des responsables des associations de la commune.

Gilles Bonhoure a proposé de superviser cette opération de A à Z. Nous avons fait une grosse journée inter associations pour effectuer la démolition, la récupération de tout le bois d'œuvre et du bardage, afin de réutiliser le maximum de matériaux .



La nouvelle buvette sera plus petite et posée au sol sur des fondations qui ont été réalisées courant octobre . Gilles s'est proposé de préparer l'ossature du nouvel édifice et nous planifierons une seconde journée début 2026 , pour sa résurrection !!!

Elle sera plus petite, couverte en bac acier, plus fonctionnelle et plus durable .

Nous avons été agréablement surpris de l'engouement des St Georgeois pour ce chantier. Un grand merci à tous les participants, membres d'associations ou simples bénévoles.



Coût des matériaux et travaux de terrassement (électricité non comprise) : 6672 €



Toujours au Petit Bois , le Conseil Municipal des Jeunes souhaitait aménager **une aire de jeux** pour les enfants .

Les élus, aidés de quelques bénévoles, se sont occupés de l'installation de ces 4 structures. Le chantier a été réceptionné et validé par un organisme de contrôle. Il se compose d'un jeu à bascule, d'un jeu de grimpe, d'une cabane avec toboggan, d'un tourniquet , et de l'ancienne balançoire.



Coût des travaux de terrassement+ jeux : 12177 €

## LA PAROLE AUX ÉCOLIERS

Dans le cadre du projet de la Communauté des communes "Le Faiseur d'ombres", les élèves de la classe des CP-CE1-CE2 ont participé à un atelier de fabrication de marionnettes.

Manon et Marina, de la compagnie Ribambelle, sont venues le mardi 24 novembre, apprendre aux élèves à créer une marionnette et à l'utiliser.

"Nous avons d'abord dessiné notre marionnette sur une feuille. Puis nous avons utilisé du papier kraft et du papier journal pour réaliser la marionnette. On a entouré le papier journal sur notre doigt, pour créer une boule (c'est la tête). Pour les oreilles, certains élèves ont utilisé des boîtes d'oeufs et de la laine pour les cheveux ou le nez.

Puis Marina et Manon nous ont expliqué comment faire vivre les marionnettes : respirer, marcher...

Avant de partir, elles nous ont lancé un défi : deviner qui commande Lumignon et qui commande Lou dans le spectacle « Le Faiseur d'ombres ».

Le 2 décembre, nous sommes allés voir le spectacle "Le Faiseur d'ombres" au Centre culturel. Il y avait beaucoup de décors : des arbres, un phare qui tournait tout rouge... Les marionnettes étaient très bien réalisées.



Nous avons beaucoup aimé le spectacle (même si parfois, certains ont eu un peu peur !)".



Jeudi 11 décembre les élèves du RPI ont partagé le goûter avec le club des aînés de St Georges.

Les élèves de Bourlens ont chanté « Le Père Noël est enrhumé » et « Noël ».

La classe d'Isabelle a chanté « Tous les animaux » et « Petit garçon ». Nous avons chanté « Vive le vent ».

Nous avons mangé de la coque, des chocolats, des pâtes de fruits.

Nous avons aimé voir les élèves de Bourlens et les personnes âgées.  
Merci pour ce bon moment.  
Bonne fêtes à tous.

Les CM



# LA PAROLE AUX ASSOS

## LE COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous,

Cette année, plutôt que de vous remémorer les évènements auxquels vous avez participé en 2025, nous allons vous présenter l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes.

Une manière à nous de les remercier pour leurs engagements car sans toutes ces petites (et grandes) mains, rien n'est possible.

Une présentation des bénévoles...



**En haut de gauche à droite :**

Hubert Mey (trésorier) qui aujourd'hui est parti découvrir une autre région, Pierre Belleau, Marguerite Gary, Fabien Dorval (trésorier adjoint), Béat et Caroline Streiff, Marie Hélène Belleau, Alain Gary, Bernadette Raynal (secrétaire), Franck David, Rui de Almeida (trésorier adjoint), Jackie Martinet, Laurent Martinet, Alain Martinet et Cécile Bernard (vice-présidente).

**En bas de gauche à droite :** Francis Bernard, Marie-Odile Gary, Elodie Terrières, Philippe Boutolleau, Barbara Gidoin, Patrice Bousquet (président), Jasmine Streiff.

**Manquent sur cette photo :** Pierre Bousquet, Clémentine Bernard, Ninon Bernard, Jérémy Gary, Sylvie Campagne, Sandrine Loussouarn, Mickaël Diss, Sophie Belleau, Sébastien Bons, Philippe Antraygues, Alain Raynal et toutes les autres personnes qui apportent leur soutien de près ou de loin dans l'élaboration de la fête du village et de la fête de la bière.

Le Comité des fêtes, c'est une « équipe » où chacun peut mettre ses compétences et savoir-faire au service du groupe pour proposer des animations variées aux habitants de Saint Georges.

La commission Restauration / Buvette avec Caroline, Marguerite, Jasmine, Barbara, Marie-Odile... réfléchit chaque année avec goûts pour satisfaire vos appétits et votre gourmandise et vous servir avec le sourire. Pour fêter la St Georges et se remettre des randonnées, 110 personnes ont partagé le repas convivial du samedi midi. 110 personnes étaient aussi présentes pour déguster la choucroute de la fête de la bière.

La commission Randonnée guidée par Franck, Alain G, Rui, a tracé 3 parcours VTT, 2 parcours pédestres et 1 parcours Trail (innovation 2025).

Une quinzaine de bénévoles s'est investie pour la mise en place du balisage, nettoyer les chemins, poser près de 300 piquets, 473 flèches de direction et 1 km 100 de rubalise... puis retirer proprement tout ceci une fois nos randonneurs sportifs satisfaits. Ce sont eux aussi qui étaient présents sur les ravitaillements.

La commission Animations vous propose la chasse au Dragon tout le week-end de la fête du village grâce à Fabien, Beat, Clémentine et Ninon... le concours de pétanque organisé en 2025 par Hubert et Elodie et baptisé avec émotion par notre président « Challenge Didier Brouillet ».... le spectacle du dimanche de la fête, les promenades en calèche pour divertir petits et grands ...

La commission Musique composée de Laurent, Francis, Rui, Bernadette, s'affaire pour sélectionner des groupes musicaux qui vous donneront envie de faire la fête !

Et tout ce qui se fait dans l'ombre grâce à :

La commission Logistique avec une équipe de bricoleurs ingénieux et efficaces qui permet que tout soit bien en place, que tout fonctionne lors de nos fêtes, que vous vous sentiez accueillis.

La commission Communication (Laurent pour les réseaux, Sébastien pour la plaquette, Beat pour les photos...) qui œuvre pour que les infos viennent jusqu'à vous, pour mettre en valeur les nombreux sponsors qui nous soutiennent et sont indispensables à l'organisation de nos événements.

Votre présence lors des événements festifs et vos retours sont importants pour nous. N'hésitez pas à nous en faire part et à venir nous rejoindre. **Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas la date de l'assemblée générale qui aura lieu le 31 janvier 2026 à 18h30 à la salle de fêtes, et les dates de la fête du village qui se déroulera les 25 et 26 avril 2026.**

L'ensemble des membres du bureau et des bénévoles vous souhaitent une très bonne année 2026 à tous ...avec une bonne santé pour venir faire la fête.

**MERCI à vous tous, chers bénévoles.**

Le bureau du Comité des fêtes de Saint Georges

## LES AMIS DE L'ORGUE

2016 – 2025, déjà neuf ans que l'orgue de notre village a repris vie par de nombreux concerts animés par divers artistes qui ont unanimement apprécié la beauté de cet instrument, certes modeste mais riche en sonorités.

Six concerts ont ponctué l'année 2025. L'orgue s'est entouré de divers instruments, voix, trompette, flûte pour offrir des représentations de qualité qui ont, hélas, mobilisé peu de public.

Le projet de création musicale avec les élèves de l'école en partenariat avec Voix du Sud s'est déroulé le 11 avril avec toujours autant de succès. L'association Culture et loisirs succédera dès 2026 aux Amis de l'Orgue pour poursuivre ce moment fort.

2026 sera une année majeure, celle qui marque l'anniversaire des 10 ans de l'orgue !! L'occasion pour les Amis de l'Orgue de fêter cela avec vous par l'organisation d'un **festival les 13, 14 et 15 novembre 2026**. Ces trois jours seront ponctués par plusieurs concerts qui réuniront certains artistes qui se sont succédé sur cette décennie autour de l'orgue.

Un concert-découverte sera également proposé aux élèves des écoles primaires du Territoire Educatif Rural du Fumélois. Nous ne manquerons pas de vous informer sur les détails de cette fête qui s'annonce exceptionnelle.

**L'assemblée générale des Amis de l'Orgue aura lieu le samedi 31 janvier à 17h à la salle des associations.**

Tous nos vœux de bonheur pour 2026 !!

Renseignements : Francis BERNARD (06 82 30 25 14) ou Jackie MARTINET (06 73 63 05 80)



*Le concert de Noël avec Araëlle le 29 novembre a rassemblé un très nombreux public.*

## CULTURE ET LOISIRS

Notre association a compté 64 adhérents durant la saison 2024-2025, effectifs en hausse pour notre plus grand plaisir. Il faut rappeler qu'avec une cotisation de 5 euros pour l'année associative, vous pouvez accéder à une ou plusieurs activités suivant la ou les sections choisies.

**Envie de pousser la chansonnette :** la chorale Arc-en-Ciel vous accueillera tous les lundis de 14H à 17H sous la houlette d'Hélène à la guitare et chef de choeur, accompagnée de Pierre à la basse et de Gilberte à l'accordéon (21 choristes en 2024-2025).



**Envie de découvrir les alentours et les départements voisins à deux roues et batterie en coup de pouce :** joignez-vous au groupe rando vélo électrique du jeudi matin ou après-midi suivant la saison et animé par Alain et Bernard (19 inscrits en 2024-2025)



**Envie de marcher en groupe pour arpenter les sentiers de notre belle campagne Lot-et-Garonnaise et au-delà des frontières départementales :** Jackie vous y guidera suppléée ponctuellement par des marcheurs confirmés tous les vendredis matin ou après-midi suivant la saison (29 inscrits en 2024-2025).



**Envie de passer un moment convivial et de partage :** Marie-Odile vous ouvrira les portes de la salle associative pour jouer aux cartes tous les vendredis soir de 20H à 23H et à la belle saison vous pourrez jouer à la pétanque sur le parking de l'Angéluce (21 inscrits en 2024-2025)



**Envie d'apprendre à mieux connaître St-Georges :** Nicole vous invitera à des réunions de recherche et de travail sur l'histoire de la commune et son patrimoine (8 inscrits en 2024-2025).

Alors si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Jackie MARTINET, Présidente, au 06.73.63.05.80 ou Pascale ANTRAYGUES, secrétaire, au 06.27.33.14.14.

**Toute l'équipe de l'A.C.L. vous présente ses Meilleurs Voeux pour 2026 !**

## LA PAROLE AUX ASSOS

### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Cette année, Audrey BONHOURE, Géraldine COSTE-LESCOUL, Coralie FAURE, Aurélie ALONSO et Graziella GUIDI repartent pour de nouvelles aventures en tant que membres de l'Association des Parents d'Elèves. Christine CLEMENCON laisse sa place à Anaïs CHATAIN, mais reste tout de même un membre très actif.

Les actions menées cette année sont nombreuses, dans le but, encore et toujours, de récolter un maximum d'argent pour aider nos deux écoles (prise en charge d'une partie des séances de piscine, cadeaux pour Noël, don annuel au mois de Janvier, participation aux sorties scolaires).

Cette année, nous soutiendrons financièrement l'école de Saint-Georges qui organise une classe verte au Temple-sur-Lot.



Kermesse des écoles...

Vous pourrez nous retrouver le 15 Mars prochain à l'occasion des élections municipales devant les Mairies de Saint-Georges et de Bourlens, nous vendrons des gâteaux « faits maison » ainsi que des boissons.

Nous serons aussi présentes le dimanche 29 Mars à l'Angeluce pour le tirage au sort de la tombola des écoles, habituellement précédé d'un repas convivial, où, l'espace d'un instant nous serons les « commis » et « serveuses » du Chef Manu.

Nous remercions les parents pour leur aide et leur présence lors des manifestations ainsi que la Mairie de Saint-Georges qui nous permet de mener à bien l'ensemble de nos animations.

Toute l'équipe vous souhaite de BELLES FÊTES et une BONNE ANNÉE 2026 !!!!

### LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



L'année 2025 s'achève et la société de chasse de Saint Georges tient à remercier ses membres ainsi que les bénévoles qui œuvrent pour que cette association perdure.

Cette année nous avons organisé le repas des grillades qui a réuni 150 convives. C'est un moment attendu par les habitants.

La société participe également aux manifestations diverses du village ( don de gibier pour les tombolas des écoles et du troisième âge ).

Le gibier est chassé sur la commune avec la participation de nos amis de Trémons et de Saint Vite. À ce jour il a été prélevé 12 chevreuils et 6 sangliers.

Nous organiserons un **repas le samedi 21 février** au soir pour les gens de la commune et des alentours ainsi que les traditionnelles **grillades au Petit Bois le dimanche 5 juillet**. Nous vous souhaitons une belle année 2026.

# SAINT-GEORGES LES PRUNEAUX

## SAINT-GEORGES LES PRUNEAUX

35ème rassemblement des St-Georges de France

*Des retrouvailles à la hauteur de nos attentes à St-Georges Lagricol !*

Souvenons-nous,

en 2009 Rassemblement des St-Georges de France à St-Georges Lagricol, juste un an après le nôtre, beaucoup de monde et une ambiance conviviale, et bien en 2025 ils ont réitéré leur challenge et une fois de plus les Ptits Pruneaux étaient présents, heureux de retrouver leurs amis de Haute-Loire. L'équipe organisatrice avait rajeuni mais toujours épaulée des anciens et pour la deuxième fois ce fut un franc succès. Une ambiance exceptionnelle avec une organisation parfaite, tout sourire !

Nous étions attendus les 13, 14 et 15 juin en Région Auvergne-Rhône-Alpes, terre de volcans et de pics enneigés, mais pour nous le soleil était au rendez-vous tout le week-end !



Notre départ le vendredi matin en « mini » bus, nous a permis une escale au Puy en Velay avant notre arrivée à destination. Et au retour le lundi c'est à Saint-Flour que nous nous sommes promenés. C'est aussi ça le rassemblement des St-Georges, découvrir un lieu, une région, des rencontres !



En 2026, élections municipales, il a donc été décidé en assemblée générale de l'association nationale qu'il n'y aurait pas de rassemblement des St-Georges de France... Dommage ! Si vous souhaitez vous joindre à nous ou obtenir de plus amples renseignements sur ces rassemblements n'hésitez pas à contacter Nicole Togni, Présidente, au 06.13.04.76.05. Vous pouvez également consulter le site de l'association nationale des St-Georges de France : <https://www.stgeorges-de-france.com>

*Toute l'équipe des Ptits Pruneaux vous souhaite le meilleur pour 2026 !*

# LE CLUB DE LA BELLAYGUE

L'année 2025 s'est bien terminée et nous avons été heureux de nous retrouver les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois. Au programme, comme d'habitude, des jeux de cartes ou autres et des mini lotos pour les anniversaires. Nous nous sommes également retrouvés quelques fois autour d'une bonne table, toujours dans une très bonne ambiance.

Suite à l'Assemblée Générale du 15 décembre dernier, le bureau reste inchangé :

**Présidente : Raymonde Novotny / Vice-présidente : Reine Lafage**  
**Trésorier : Francisco Pinto / Vice-trésorier : Régis Gallicher**  
**Secrétaire : Cathy Prudhomme**



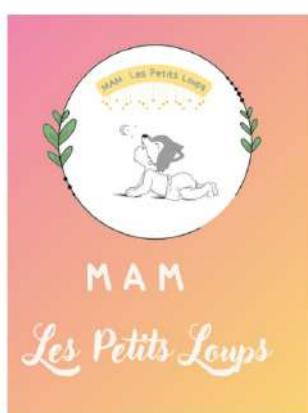
Le **loto** organisé par le Club aura lieu le **dimanche 1<sup>er</sup> mars** à la salle des fêtes Charles Combelles. Nous espérons vous y retrouver très nombreux.

Le club adhère toujours à Générations Mouvement, ce qui permettra de proposer des sorties d'une journée en 2026.

Bonne année 2026 à tous avec le plaisir de partager de bons moments de rires...

Raymonde

## LA MAM « LES PETITS LOUPS »



- [assolespetitsloups@yahoo.com](mailto:assolespetitsloups@yahoo.com)
- MAM : 09 61 24 11 53**
- [Mam Les Petits Loups](https://www.facebook.com/Mam-Les-Petits-Loups-105370071111111)
- 47370 ST GEORGES**

Une nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles a ouvert ses portes sur St Georges.

C'est une belle nouvelle pour les familles de Saint Georges et alentours. La MAM, baptisée « Les Petits Loups », a ouvert ses portes en Février 2025. Située au 12 Avenue des Saint-Georges de France, elle offre un cadre familial, chaleureux et adapté à l'épanouissement des jeunes enfants, où chaque enfant peut grandir à son rythme.

Cette maison, soigneusement agencée, gérée par Manon et Marion, profite pleinement de leur complémentarité et de leur travail en harmonie afin de proposer un accueil individuel de qualité, dans le respect de chacun et avec bienveillance.

La MAM dispose d'une grande pièce de vie lumineuse et d'un espace cocooning. Elle est pourvue de deux chambres et d'un espace extérieur.

Elle peut accueillir jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Cette année, nous avons accueilli 8 enfants, et nous attendons avec impatience nos deux petits derniers pour Janvier et une nouvelle arrivée en Juin!

Les parents et futurs parents intéressés peuvent nous contacter pour échanger sur notre fonctionnement et nos disponibilités sur Septembre 2026.



# ELECTIONS MUNICIPALES 2026

## Élections municipales de mars 2026 Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales.

**Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Saint-Georges, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

**Attention** : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

**Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

**Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



Source : Association des Maires Ruraux de France

**Des maires  
au service  
des maires**

La date limite d'**inscription sur la liste électorale** a été fixée au 4 février (en ligne) et au 6 février (en mairie ou en consulat). Au delà de ces dates, il ne sera plus possible de s'inscrire pour voter pour les élections municipales de mars 2026.

# TARIFS 2026 DE LA REDEVANCE DÉCHETS

## Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot

### QUE COMPREND LA TARIFICATION ?

### GRILLE TARIFAIRES 2026 :

#### Part Fixe

Elle correspond au montant minimal, fixe, de la facture annuelle. Elle comporte :

##### L'ABONNEMENT :

Il donne accès aux services et comprend notamment les coûts relatifs à :

- La collecte des recyclables en Point de Tri,
- La déchetterie (26 passages annuels inclus),
- Les rdv encombrant/ferraille,
- Le compostage des biodéchets,
- Les coûts de structure.



**LE FORFAIT :** Il détermine le **nombre de dépôts annuels d'ordures ménagères** inclus dans la part fixe. Il est comptabilisé automatiquement sur le logiciel de facturation suivant l'utilisation du badge.

FORFAIT	Nb de dépôts d'Ordures Ménagères inclus	Montant de part fixe (coût annuel)	Part Fixe	
			Abonnement	Détail part fixe Forfait 2,5 € le dépôt
A	16	245 €	205 €	16 x 2,5 € = 40 €
B	26	270 €		26 x 2,5 € = 65 €
C	52	335 €		52 x 2,5 € = 130 €
D	104	465 €		104 x 2,5 € = 260 €
E	360	1 105 €		360 x 2,5 € = 900 €

Le forfait de l'année 2025 est reconduit automatiquement en 2026. Les demandes de changement de forfait doivent être formulées avant le 1<sup>er</sup> décembre 2025 auprès de la CC Fumel Vallée du Lot.

#### Part Variable

##### LES UTILISATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Ce sont les dépôts d'ordures ménagères ou passages en déchetterie supplémentaires réalisés par un usager en plus de son forfait de base. Il n'y a donc pas systématiquement de part variable.

##### LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

Ce sont les services proposés par la Communauté de Communes, facturés en plus de l'abonnement tels que : les locations de benne, les rdv broyage, les badges supplémentaires ou perdus, la collecte des professionnels.

#### Part Variable

Les utilisations supplémentaires

Ordures Ménagères	Déchetterie
3,75 €/dépôt	10 €/passage

#### Part Variable

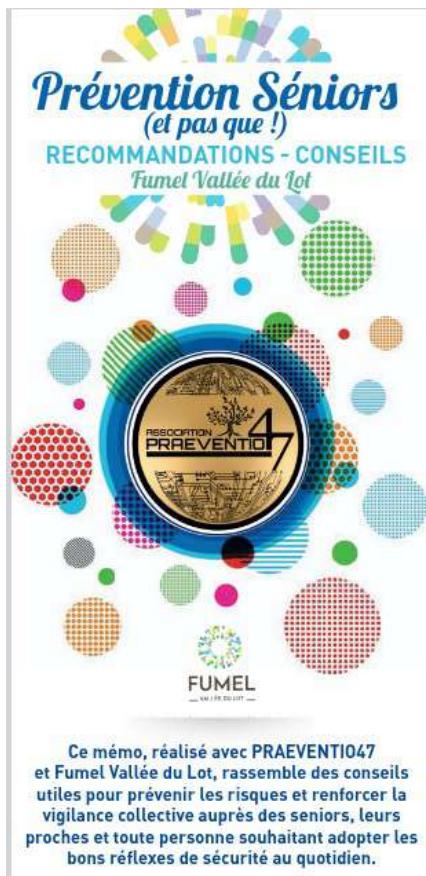
Les services complémentaires

Location de benne	Ferraille, carton, mobilier	120 €
	Bois, végétaux	180 €
	Ultimes	240 €
Composeurs	400 Litres	10 €
	600 Litres	15 €
Rdv Broyage des végétaux à domicile		10 €
Badge		5 €
Nettoyage d'un dépôt non conforme au règlement de collecte		70 €

Les rendez-vous « encombrants - ferrailles », entraînent le décompte d'un passage en déchetterie.

# INFOS PRATIQUES

## PRÉVENTION SÉNIORS...ET PAS QUE !



Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des publics et de prévention, la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot a édité un nouveau dépliant intitulé « **Prévention seniors... et pas que !** », en partenariat avec l'association Praeventio47.

Ce document rassemble des recommandations et conseils pratiques pour renforcer la vigilance collective et adopter les bons réflexes de sécurité au quotidien : prévention des arnaques, protection des données personnelles, sécurité bancaire, mais aussi numéros utiles et ressources locales.

L'objectif de cette initiative est de sensibiliser les seniors, leurs proches et plus largement l'ensemble des habitants du territoire aux gestes de prudence et aux bons réflexes face aux risques du quotidien.

Des exemplaires papier sont disponibles dans les mairies et lieux partenaires.

## PARTICIPATION CITOYENNE

La commune de Saint-Georges a signé le protocole « Participation Citoyenne » en 2022.



Pour rappel, c'est avant tout un **dispositif participatif complémentaire de proximité** dans la lutte contre les cambriolages mais aussi un **outil qui renforce le lien entre les habitants**, rassure les personnes vulnérables, contribue à leur protection, encourage les citoyens à la réalisation d'actes de prévention élémentaires et constitue une chaîne d'alerte de manière à démultiplier les services de sécurité.

Notre commune dispose de 7 référents « Participation Citoyenne » que tout un chacun peut contacter en cas d'un fait inhabituel remarqué, quel qu'il soit. Le référent contacte ensuite le maire ou l'adjoint référent qui enclenchent dans la foulée une procédure bien particulière.

**Mieux vaut alerter pour rien qu'alerter trop tard ou pas du tout !**

Liste des référents communaux : Jean-Pierre GIRÉMUS, Michel RAYNAL, Michel LAFAGE, Jean-Michel HARHAJ, Philippe BOUTOLLEAU, Francis BERNARD et Coralie MERCADIÉ.

Les élus référents sont : Marie-Hélène BELLEAU et Xavier LAFAGE.

Le dépliant « Participation Citoyenne » est disponible en mairie.

## INFOS PRATIQUES



Toutes les informations de la commune sont consultables sur [www.saintgeorges47.fr](http://www.saintgeorges47.fr) et sur l'application gratuite sur téléphone, tablette ou ordinateur **PanneauPocket**.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque, se trouve à droite de la porte d'entrée de la salle des fêtes.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Toute personne témoin d'un arrêt cardiaque peut en faire usage.



## ÉTAT CIVIL



### Mariage

Manon Aussibal et Mickaël Cassiède le 30 août 2025

### Naissances

Mael Soulard le 04 Mai 2025

Serena Vayssiere le 31 Juillet 2025

Soan Tesquet le 25 Septembre 2025



### Décès



Yvette Mauravit, veuve Peyridieu le 04 Mars 2025

Yolande Estréguil, veuve Lacombe le 19 Novembre 2025

Ernst Probst le 26 Novembre 2025

Philippe LEROUZES le 16 décembre 2025